

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 23 juin 2006
(convocation du 27 avril 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Juin Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. NEUVILLE Michel
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. BANAYAN Alexis à M. BREILLAT Jacques
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert
Mme. BRACQ Mireille à M. MERCHERZ Jean
Mme. BRUNET Françoise à M. DELAUX Stéphan
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André
M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DUPRAT Christophe
M. CAZENAVE Charles à M. SIMON Patrick
M. CORDOBA Aimé à Mme. EYSSAUTIER Odette
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
Mme. DARCHE Michelle à Mme. FAYET Véronique

Mme. DELAUNAY Michèle à M. JAULT Daniel
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel
M. FEUGAS Jean-Claude à M. BROQUA Michel
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. QUERON Robert
M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime
M. JUNCA Bernard à M. SOUBIRAN Claude
M. LOTHAIRE Pierre à M. LABARDIN Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick
M. PONS Henri à M. MANGON Jacques
Mme. PUJO Colette à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. QUANCARD Joël à M. MILLET Thierry
Mme. RAFFARD Florence à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Fiabilisation de la station d'épuration Clos de Hilde - Marché n°05238 U - Avenant n°1 transfert - Approbation - Autorisation

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par sa délibération n°2004/0610 du 24 septembre 2004, le Conseil de Communauté a décidé le lancement d'un appel d'offres relatif aux travaux de fiabilisation de la station d'épuration Clos de Hilde sur la commune de BEGLES.

Le lot n°1 (serrurerie), dont il est ici traité, a été attribué à la société GAME SUD OUEST par marché n°05238U pour un montant de 298 611,30 € TTC et un délai global d'exécution de 6 mois.

Transfert du Marché

Le 30 novembre 2005, la société GAME SUD OUEST a cédé l'intégralité de son fonds de commerce à la Société GAME SUD EST avec effet au 27 décembre 2005, cession approuvée par l'assemblée générale du 08/11/2005. Par ailleurs, la société GAME SUD EST a changé de dénomination sociale et s'appelle désormais GAME TRAVAUX, ce changement est intervenu à compter du 03 janvier 2006 après avoir été approuvé par l'assemblée générale du 19/12/2005.

Dès lors, il conviendrait de passer un avenant de transfert au bénéfice de la société GAME TRAVAUX qui, après examen des pièces fournies, présente toutes les garanties sur le plan technique et financier pour l'exécution satisfaisante du marché.

Prolongation du délai global d'exécution

Les travaux liés au marché n° 05238U interviennent en parallèle avec ceux du marché d'extension de la station d'épuration Clos de Hilde où un nombre important d'entreprises est mobilisé en co-activité.

Dans ce contexte et en accord avec le coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé du chantier, un planning d'intervention des entreprises a été aménagé afin de mieux répartir la concomitance des activités et garantir la sécurité des travaux sur le site de la station.

Ce réaménagement impose un décalage du phasage d'exécution des travaux lié au marché n° 05238U et se traduit par une prolongation d'un mois et demi du délai initial d'exécution du marché.

Les termes du Marché, autres que ceux concernant le changement de dénomination du titulaire et le délai global d'exécution restent inchangés.

Par ailleurs, il est à noter que cet avenant n'a aucune répercussion sur le montant du Marché.

Conformément aux dispositions des articles L 2121 – 12 et 13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet d'avenant est mis à la disposition des Conseillers Communautaires à la Direction Centrale des Achats et Marchés – Hôtel de Communauté – 13^e étage.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs de bien vouloir

- entériner le projet d'avenant n° 1 au marché n° 0 5238 U ayant pour objet le transfert à la société GAME TRAVAUX et le prolongement du délai d'exécution ;
- autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 au marché n° 05238 U ainsi que tous actes rendus nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 juin 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
4 JUILLET 2006**

M. JEAN-PIERRE TURON

